

## **Rapport du Président**

Commission permanente

jeudi 20 juin 2024

N° CP-2024-5-6-4

**N° applicatif 9682**

### **6<sup>ème</sup> Commission**

Commission Patrimoine et rayonnement alsacien

### **Direction**

Direction Europe et transfrontalier

## **SUBVENTIONS DANS LE CADRE DU FONDS DE COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE**

Résumé : Le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission permanente d'attribuer des subventions de fonctionnement dans le cadre du Fonds de coopération transfrontalière :

- Au titre du volet projets d'envergure pour les projets suivants :
  - \* 75 000 € au projet FREUND (France-EuroAirport-Deutschland Shuttle) ;
  - \* 12 000 € au projet de camp olympique des jeunes ;
  - \* 14 500 € au projet de festival "Juggle Maniac" ;
- Au titre du volet accompagnement des projets citoyens rhénans pour les projets suivants :
  - \* 3 000 € au projet de 700ème anniversaire des relations entre Riquewihr et les Wurtemberg
  - \* 2 000 € au projet de rencontres transfrontalières : mémoire, culture et transition écologique ;
  - \* 3 000 € au projet "L'île aux enfants".

Le Fonds de coopération transfrontalière, créé par la délibération n°CD-2023-3-6-1 du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace du 19 juin 2023, est composé d'un volet « projets d'envergure » et d'un volet « accompagnement des projets citoyens rhénans », permettant de financer des projets à caractère transfrontalier qui se déroulent dans le Rhin supérieur.

### **Fonds de coopération transfrontalière – projets d'envergure**

#### **1. Projet FREUND (France-EuroAirport-Deutschland Shuttle)**

Le projet FREUND est un projet porté par le Landkreis Lörrach, adopté en comité de suivi INTERREG Rhin supérieur le 19 mars 2024.

Il vise à relier par une ligne de bus transfrontalière sur près de 19 km plusieurs localités du côté allemand et du côté français, à créer des liaisons entre différents systèmes de transport et à permettre un échange transfrontalier régulier des citoyens. Le projet se veut comme une extension, dans la durée, de l'offre de transports en commun à disposition des habitants de l'agglomération trinationale de Bâle. Ce faisant, le bus s'intègre dans les offres de transport existantes et améliore leur articulation transfrontalière.

Le projet a commencé le 1<sup>er</sup> juin 2024 et la ligne de bus sera opérationnelle dès le 15 décembre 2024. Le projet prendra fin le 31 décembre 2027.

D'un montant global de près de 5 millions d'euros, il bénéficiera d'un cofinancement de 50% par le programme INTERREG Rhin Supérieur (cf. détails dans l'annexe au rapport).

Afin de soutenir le projet FREUND, il est proposé d'attribuer une subvention de fonctionnement au titre du Fonds de coopération transfrontalière de 75 000 €. Pour s'aligner sur la durée du projet INTERREG, il est proposé de déroger au règlement du Fonds de coopération transfrontalière et au Règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace, et de valider une durée de 3 ans et demi.

## **2. Camp olympique des jeunes**

Initié par le Groupe de Travail Sport de la Conférence du Rhin supérieur et porté par le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) du Grand-Est, le projet de camp olympique des jeunes vise à rassembler une vingtaine de jeunes de chaque pays (France, Allemagne et Suisse) au CREPS de Strasbourg, du 26 juillet au 1<sup>er</sup> août 2024, à l'occasion des Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'objectif du projet est de rassembler ces jeunes Rhénans autour d'un évènement festif, sportif et interculturel en profitant de l'émulation provoquée par la tenue des JO en France (cf. programme détaillé dans l'annexe au rapport).

Le CROS Grand-Est sollicite la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 12 000 € (budget total de 44 760 € - détaillé en annexe).

A noter : les jeunes se rendront à Paris le 31 juillet pour assister à une épreuve olympique. Cette partie du projet n'est pas prise en compte dans la demande du CROS au titre du Fonds de coopération transfrontalière, le territoire de réalisation du projet n'étant plus le Rhin supérieur.

## **3. Festival « Juggle Maniac »**

Porté par l'Association Genau, ce festival vise à démocratiser les actions culturelles franco-allemandes en faisant découvrir des artistes français et allemands (50% de groupes français et 50% de groupes allemands).

Le festival est élaboré en collaboration avec l'association allemande KER (Kulturbrücken Europäischer Regionen e.V.) de Mannheim, et se déroule du 5 au 7 juillet 2024 à Cleebourg.

L'évènement est l'occasion de mettre en relation les artistes, d'échanger sur leurs expériences, de permettre au public de les connaître des deux côtés de la frontière. Les visiteurs pourront également participer à des ateliers sur l'interculturalité (le programme du festival est détaillé dans l'annexe au rapport).

La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 14 500 €, avec un budget prévisionnel s'élevant à 49 130 € (budget détaillé en annexe).

L'édition 2023 de ce festival avait été soutenue par le Fonds de coopération transfrontalière, volet accompagnement des projets citoyens rhénans.

## **Fonds de coopération transfrontalière – accompagnement des projets citoyens rhénans**

### **1. 700<sup>ème</sup> anniversaire des relations entre Riquewihr et les Wurtemberg**

L'année 2024 marquera les 700 ans d'histoire commune entre Riquewihr, l'Alsace et les Wurtemberg.

Dans ce cadre, le Comité des fêtes de Riquewihr organise, en partenariat avec les archives du Land Bade-Wurtemberg, une exposition franco-allemande qui présentera l'histoire commune du Wurtemberg et de l'Alsace. Celle-ci est présentée depuis le 27 mars aux archives nationales de Stuttgart, et sera présentée à Riquewihr du 14 juillet au 13 octobre, au château des Ducs de Wurtemberg.

L'inauguration de l'exposition se déroulera le 13 juillet à 15h, en présence de Son Altesse Royale le duc Wilhelm de Wurtemberg, et sera complétée par un concert inaugural « La Renaissance sans frontière ». Les visites de l'exposition seront libres et gratuites, seules les visites guidées seront payantes.

Les jumelages de villes franco-wurtembergeoises (Stuttgart/Strasbourg - Ludwigsbourg/Montbéliard - Riquewihr/Weil der Stadt) seront également mis à l'honneur, et des conférences seront organisées dans le cadre de cet anniversaire, à Riquewihr et à Horbourg-Wihr.

Un cachet philatélique commémoratif sera édité et proposé le samedi 28 septembre. Une cuvée exclusive sera réalisée en collaboration avec le syndicat viticole.

Outre les archives du Land Bade-Wurtemberg, le projet autour de cet anniversaire réunit un large partenariat, avec de nombreux acteurs locaux de Riquewihr (associations locales, société d'archéologie, office de tourisme, commerçants, amis de l'orgue), mais aussi l'association Schickart, l'Association ARCHIHW, et Alsace Destination Tourisme.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 48 960 € (détaillé en annexe). La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 3 000 €. Le projet bénéficie d'un soutien du Fonds citoyen franco-allemand à hauteur de 8 750 €.

### **2. Rencontres transfrontalières : mémoire, culture et transition écologique**

Le jumelage entre les communes alsaciennes de Bischwihr, Porte du Ried et Wickerswihr et la commune allemande de Bahlingen am Kaiserstuhl, a fêté en 2022 son 25<sup>ème</sup> anniversaire.

Chaque année, une journée d'échanges est organisée entre ces communes, alternativement en Alsace et en Allemagne. En 2023, la commune de Bahlingen a organisé cette journée « nature » autour du Schluchsee en Forêt Noire, pour y aborder notamment les questions de transition écologique.

Cette année, le comité de jumelage alsacien convie ses hôtes à une rencontre transfrontalière « mémoire, culture et transition écologique », le 22 juin 2024, avec une journée à Colmar, comprenant une visite du Musée Unterlinden, une visite du centre-ville récemment réaménagé (végétalisation de la place de la Cathédrale), et un itinéraire autour des arbres remarquables de Colmar. Cette rencontre abordera donc des pans de l'histoire, le patrimoine architectural et culturel de Colmar. Les préoccupations environnementales abordées en 2023 pourront avoir un écho en zone urbaine.

La journée se terminera dans la tradition d'un feu festif de la Saint Jean.

Elle sera immortalisée par la presse et une rétrospective en photos sera présentée lors du 30<sup>ème</sup> anniversaire du jumelage en 2026.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 6 250 € (détaillé en annexe). La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 2 000 €.

### **3. L'île aux enfants**

La Communauté de communes Alsace Rhin Brisach organise pour la 18<sup>ème</sup> fois un week-end récréatif intitulé « L'Île aux enfants » sur l'Île du Rhin à Vogelgrun, les 29 et 30 juin 2024.

Cette manifestation transfrontalière, organisée en collaboration avec la Ville de Breisach, vise à offrir aux enfants français et allemands, âgés de 4 à 12 ans, des activités entièrement gratuites sur deux après-midis, permettant aux associations actives dans la région de Breisach / Neuf-Breisach de se faire connaître.

Environ 3 000 enfants sont attendus sur l'île du Rhin de Vogelgrun.

Le budget prévisionnel du projet s'élève à 48 359 € (détaillé en annexe). La Collectivité européenne d'Alsace est sollicitée à hauteur de 3 000 €.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- D'attribuer des subventions de fonctionnement, au titre du Fonds de coopération transfrontalière, projets d'envergure, comme suit :
  - 75 000 € au Landkreis Lörrach pour le projet FREUND (France-EuroAirport-Deutschland Shuttle), selon les modalités de versement définies dans la convention à signer avec le Landkreis Lörrach jointe en annexe au présent rapport ;
  - 12 000 € au Comité Régional Olympique et Sportif du Grand Est pour le projet de camp olympique des jeunes ;
  - 14 500 € à l'Association Genau pour son projet de festival « Juggle Maniac 2024 » ;

Une avance de 50% sera versée au démarrage de ces deux derniers projets et le versement du solde sera effectué sur présentation des dépenses réalisées à la fin des projets.
- De déroger au règlement du dispositif « projets d'envergure » du Fonds de coopération transfrontalière et au Règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace, en acceptant que le projet FREUND se déroule sur trois ans et demi au lieu de trois ;
- D'approuver la convention bipartite relative au projet FREUND à conclure avec le Landkreis Lörrach, jointe en annexe au présent rapport, et m'autoriser à la signer, ainsi que la convention Interreg VI Rhin Supérieur afférente à ce projet (à venir) ;
- D'attribuer des subventions de fonctionnement, au titre du Fonds de coopération transfrontalière, dispositif d'accompagnement des projets citoyens rhénans, comme suit :
  - 3 000 € au Comité des fêtes de Riquewihr pour les 700 ans d'anniversaire entre Riquewihr et Wurtemberg ;
  - 2 000 € au Comité de jumelage Bischwihr, Porte du Ried et Wickerswihr pour les rencontres transfrontalières : mémoire, culture et transition écologique ;
  - 3 000 € à la Communauté de Communes Alsace Rhin Brisach pour l'Île aux enfants.

Ces subventions feront l'objet d'un versement unique en fin de réalisation du projet sur présentation d'un bilan financier et qualitatif du projet.

Les crédits seront prélevés sur les imputations budgétaires suivantes :

	<i>Programme</i>	<i>Opération</i>	<i>Enveloppe</i>	<i>Tranche</i>	<i>Natures analytiques</i>	<i>Montant</i>
<i>Projets d'envergure Associations</i>	<i>P252</i>	<i>O005</i>	<i>E05</i>	<i>T02</i>	<i>(903) 65-65748-042</i>	<i>26 500 €</i>
<i>Projets d'envergure (FREUND)</i>	<i>P252</i>	<i>O005</i>	<i>E05</i>	<i>T02</i>	<i>(901) 65-657382-042</i>	<i>75 000 €</i>
<i>Projets citoyens rhénans</i>	<i>P252</i>	<i>O013</i>	<i>E01</i>	<i>T94</i>	<i>(1698)-65-657358-048</i>	<i>3 000 €</i>
<i>Projets citoyens rhénans Associations</i>	<i>P252</i>	<i>O013</i>	<i>E01</i>	<i>T94</i>	<i>(2209) 65-65748-048</i>	<i>5 000 €</i>
<b>Total</b>						<b>109 500 €</b>

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.